



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 14 août 2026

M^e Johanne Skelling

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2026
Notre dossier : 312-01077
Dossier Régie : R-4334-2026

Chère consœur,

Énergir dépose ses réponses à la demande de renseignements n° 3 de la Régie de l'énergie (« **Régie** ») sous la cote Énergir-T, Document 18.

De plus, Énergir dépose une version révisée des pièces suivantes :

- Énergir-H, Document 3;
- Énergir-Q, Documents 1, 2 et 4 à 9 ;

Elle dépose également la pièce Énergir-Q, Document 16 laquelle présente les ajustements tarifaires en distribution découlant de l'application de la décision D-2026-076. Des ajustements en lien avec la décision précitée sont également présentées dans les versions révisées des pièces Énergir-Q, Documents 1, 2 et 5 à 9.

Par ailleurs, Énergir dépose la pièce Énergir-R, Document 3. Il s'agit d'une nouvelle pièce ayant pour but de repérer les changements apportés aux *Conditions de service et Tarif* depuis le 1^{er} décembre 2025 dans le but de faciliter le travail de la Régie aux fins de leur approbation. Dans la mesure où la Régie le juge utile, une telle pièce pourrait être déposée annuellement dans le dossier tarifaire quelques semaines avant le début des audiences, le cas échéant.

Elle dépose également une version amendée de sa demande.

Finalement, elle dépose une liste de pièces révisée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance
MLL/mb

p.j.